



Le 29 mars 2012

Par courriel, par dépôt électronique (SDÉ) et par poste

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative aux modifications de méthodes comptables découlant
du passage aux normes internationales d'information financière (« IFRS »)
Dossier de la Régie : R-3768-2011
Notre dossier : R045267

Chère consœur,

En suivi de la décision D-2012-021, veuillez trouver ci-joint la pièce HQTD-5, Document 1 dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Croyant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Éric Fraser

Éric Fraser
/rm

c.c. Intervenants

p.j.